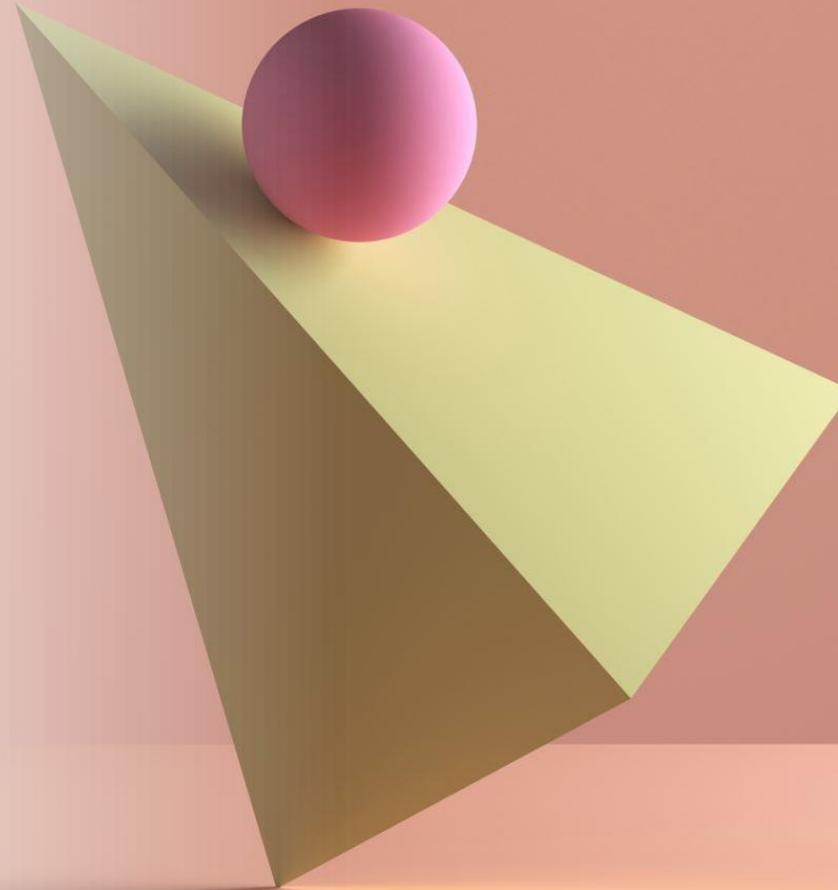


Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Révision printemps 2024



Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

VIOLENCE LIP art.13.3

« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, **exercée intentionnellement** contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des **sentiments de détresse** de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. »

INTIMIDATION LIP art.13.1.1

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à **caractère répétitif**, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le *cyberespace, dans un contexte caractérisé par **l'inégalité des rapports de force** entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des **sentiments de détresse** et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. »



Guide signalement Violence - Intimidation



SIGNALEMENT	ÉLÈVE – PARENT - INTERVENANT SCOLAIRE – AUTRES
Comment	Écrit ou verbal
Analyse	Analyse de la situation par différents membres de l'équipe école Direction – Professionnel – Responsable SDG – TES – Enseignant -Autres intervenants
Confidentialité	Chaque signalement est traité CONFIDENTIELLEMENT avec les personnes concernées
Communication	Communiquer avec les parents (prioriser les communications verbales pour les sujets sensibles) Direction – Professionnel – Responsable SDG – TES – Enseignant -Autres intervenants <i>*Selon l'élève en cause, l'équipe décidera des modalités de communication avec les parents</i>
Conséquence	Geste de violence <u>non intentionnelle</u> Conséquence logique en lien avec l'action posée en tenant compte du contexte
Sanctions	Geste de violence <u>intentionnelle</u> Retour à la maison ou suspension selon la gravité ou la répétition (autorisé par la direction) Partenariat avec la Police communautaire selon la gravité des actions
Document de consignation	Compléter le document de consignation PALVI et le remettre à la direction <i>*Le document n'est pas remis aux parents</i>
Suivi conjointement avec la direction	Direction – Professionnel – Responsable SDG – TES – Enseignant -Autres intervenants <i>*Les parents sont impliqués dans le processus au moment jugé opportun</i>
Employés	<i>Accompagnement par la direction</i> Référer au guide des incidents violents aux employés si vous êtes victime de violence



Signalement



Nom élève _____ Niveau scolaire _____ Date _____

Utilise la violence dans un **but intentionnel SELON la LOI**

Témoins

Intimidation SELON la LOI

Selon la gravité

Retour à la maison **PAR LA DIRECTION**

Victimes

Suspension **PAR LA DIRECTION**

Communication aux parents

Élève ayant commis un geste de violence ou d'intimidation Élève victime Élève témoin

Téléphone Courriel Message répondeur pour un retour d'appel Rencontre Autre _____

Intervenants qui ont communiqué avec les parents _____

Signalement complété par _____ ***Le document N'EST PAS REMIS AUX PARENTS. Remettre à LA DIRECTION***

Violence **NON** intentionnel



Nom élève _____ Niveau scolaire _____

Date _____

- Geste impulsif
- Geste pour se défendre
- « Bataille » « Bousculade »
- Geste de désorganisation
- Conflit
- Autres _____

Témoins

Conséquence logique en lien avec l'action et le contexte

- Zone désignée, jeu ciblé
- Changement diner
- Service à la communauté
- Geste de réparation
- Excuses significatives
- Autres _____

Victimes

Communication aux parents

- Élève ayant commis le geste
- Élève victime
- Élève témoin
- Téléphone
- Courriel
- Message répondeur pour un retour d'appel
- Rencontre
- Autre _____

Intervenants qui ont communiqué avec les parents _____

Complété par _____

Le document N'EST PAS REMIS AUX PARENTS. Remettre à LA DIRECTION

Service de garde sans violence

Le Ministère de l'éducation définit les services de garde comme faisant partie du milieu de vie des élèves en contribuant, dans le cadre du projet éducatif de l'école, à leur développement global ...

Pour être en cohérence avec le projet éducatif de notre école, nous voulons offrir aux élèves un milieu sain et sécuritaire. En ce sens, nous avons comme cible d'enrayer les comportements de violence, particulièrement chez les plus petits.

Si votre enfant a un défi en ce sens, nous travaillerons en collaboration avec nos intervenants pour trouver des solutions et établir des modalités pour soutenir votre jeune dans les stratégies pacifiques à adopter.

Si les gestes de violence se maintiennent malgré les actions mises en place, **nous ajusterons la fréquentation pour une période donnée afin de protéger le milieu.**

CONFLIT

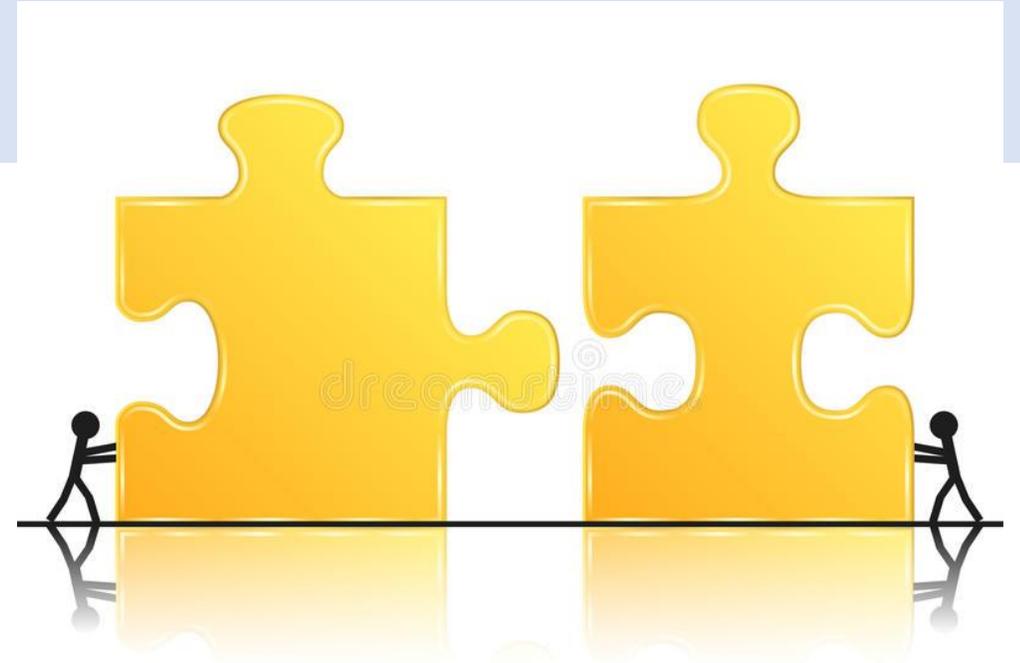
*Le conflit ne fait **PAS** partie de la violence et de l'intimidation*

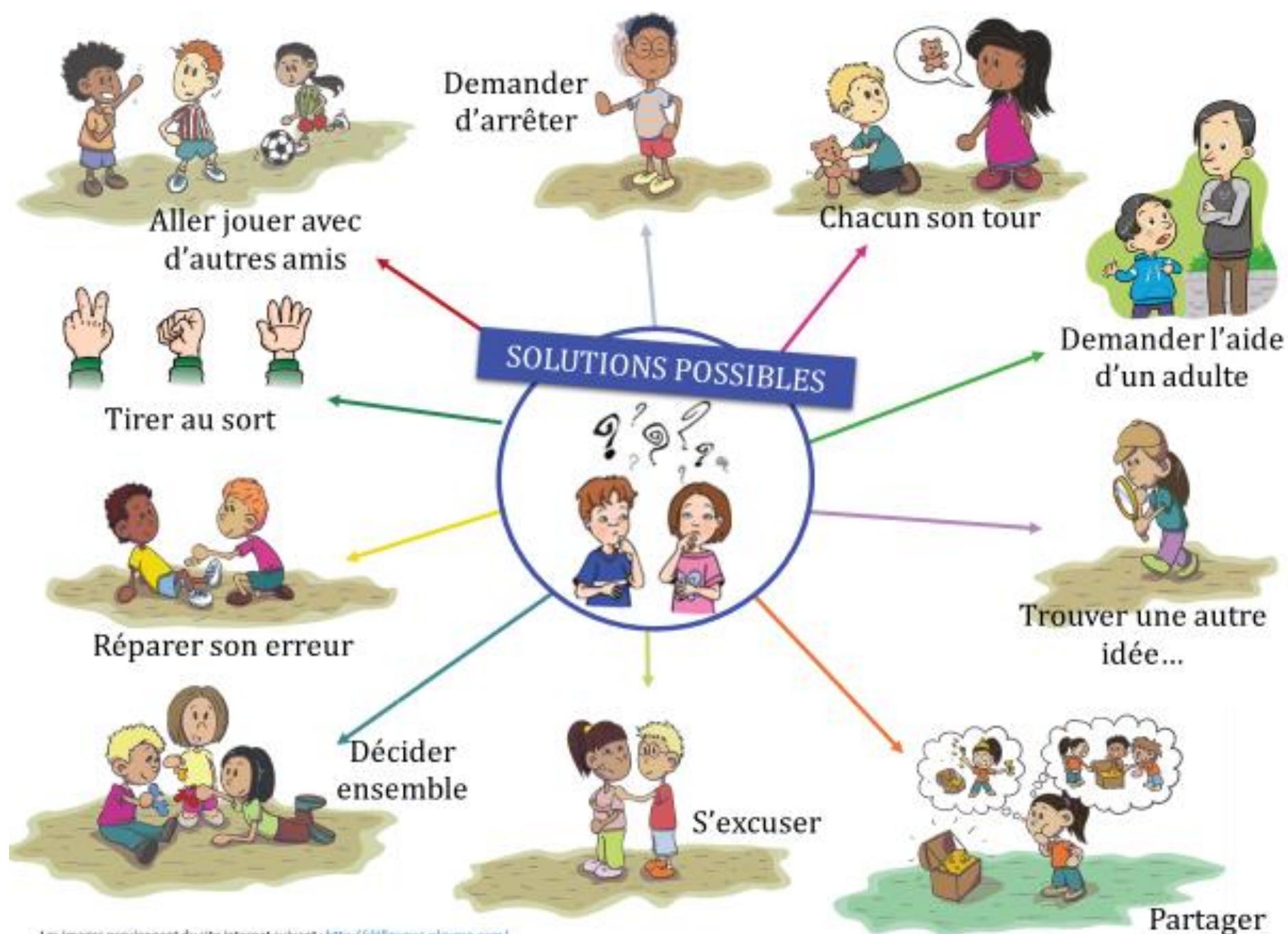
*« **Sont au long de notre vie.** Il est toutefois possible d'apprendre à la confrontation entre deux personnes qui ne partagent pas le même point de vue. »*

Prud'homme (2008)

*« **Les conflits sont inévitables dans le développement des enfants.** Même s'ils ont une connotation négative et que nous préférions les proscrire, vivre un conflit demeure une expérience pédagogique qui outille les enfants pour le reste de leur vie. **Lorsqu'ils sont bien gérés, les conflits permettent entre autres de s'affirmer, de négocier, de considérer le point de vue de l'autre et de connaître ses limites.** »*

Audrey Thauvette, psychoéducatrice





Apprendre à bien se comporter ...



Surveillance

- Être ponctuel dans chaque zone de surveillance et de battement
- Avoir une vision périphérique et effectuer un balayage des yeux pour voir l'ensemble de vos élèves
- Être vigilant en ayant comme objectif l'adoption de comportement adéquat et la sécurité des élèves
- Établir une responsabilité partagée avec vos collègues (pas le temps de jaser, on reste en mode surveillance)
- Assurer les déplacements en groupe, guider les élèves en étant devant eux et en assurant le calme

Intervention

- Enseigner et pratiquer le comportement attendu avec les élèves en modélisant de façon régulière
- Intervenir en prévention et anticiper les actions qui risquent de dérapier
- Maintenir l'intervention pour être cohérent et conséquent (les élèves n'adhèrent pas lors d'inégalités d'interventions)
- Demander de l'aide en cas de difficulté et participer à l'intervention avec la personne qui vous vient en aide
- Laisser un temps de décompression si vous anticipez une désorganisation ou une non disponibilité émotionnelle et que personne n'est en danger. Signaler ensuite le besoin d'intervenir en collaboration (direction, technicienne SDG ou autres intervenants)

Posture

- Intervenir de façon claire, en utilisant un ton de voix adéquat
- Prioriser les consignes alpha (courtes et directes)
- Être respectueux tout en maintenant l'exigence (les élèves écoutent davantage lors d'intervention où l'adulte est en contrôle de ses émotions)